



Commune
d'Aubure

Flash info Potins



N° 2020-07

Novembre 2020

Responsable de rédaction : Lionel Raffalli

ÉDITO

Nous voici à la veille de la fin de l'année 2020, année déroutante, année compliquée pour nous tous dans nos habitudes et dans nos modes de vie personnelle et sociétale. Votre conseil municipal s'est mis au travail et les chemins en terre ont été réparés par Jean-François Parmentier avec l'aide des deux Christian conseillers municipaux mais aussi du 1er adjoint Lionel Raffalli. L'équipe travaille également en forêt avec l'aide de quelques habitants. Ces actes citoyens sont importants pour notre commune si nous voulons encore maintenir notre belle commune en beauté. Une journée de bénévolat par an par habitant et notre budget pourra rester stable. Les commissions fonctionnent bien et travaillent sur les grands sujets : la forêt, l'eau, la sécurité, les travaux et la communication. Nous remarquons toujours encore des incivilités et un manque de respect des règles communales. Ces actes ne sont pas dignes vis-à-vis d'autrui, de l'environnement mais aussi vis-à-vis du budget communal.

Nous allons remettre en action le conseil des jeunes (un appel à candidature va être fait) ainsi que le conseil des anciens. Bien entendu le confinement fait que nous ne pouvons pas encore nous retrouver mais nous avons l'espoir pour 2021. C'est pour cette raison qu'il n'y aura pas cette année la cérémonie des vœux du maire ni le repas des anciens en janvier. Le souhait de vous rencontrer reste entier et nous réfléchissons à la possibilité d'une belle rencontre printanière.

La fin d'année a aussi une bonne nouvelle pour Aubure. Dans notre écrin de verdure, une belle fleur va renaître en décembre : un tout nouveau commerce de proximité. Il ne pourra s'épanouir que grâce à vous. Nous comptons sur vous tous pour le nourrir de votre présence régulièrement.

Dans cet espoir, nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année dans le respect et la joie partagée autour du sapin de Noël. Soyez prudents et bon courage à vous tous..

Votre maire, Marie-Paule Gay

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE - MAIRIE & AGENCE POSTALE

Les horaires... avec port du masque obligatoire, dans et aux abords (- de 50 mètres) d'un bâtiment public !

Mairie : Lundi, Mardi de 9h à 12h, et Jeudi de 13h à 16h30

...et bien entendu rencontre avec les élu-es, **sur rdv**.

Agence postale : Lundi, Mardi, Jeudi de 7h à 11h, et Mercredi de 13h30 à 16h30.

À VOS AGENDAS

Compte tenu de la situation sanitaire et conformément aux directives de cette période de confinement, toutes les activités associatives ont été suspendues.



RÈGLES PENDANT LE CONFINEMENT

Quelques précisions préfectorales complémentaires **au 16 novembre** (attention, évolutions toujours possibles!) transmises par notre député. Le site de la préfecture récapitule les informations et permet d'obtenir des renseignements complémentaires, à jour et détaillées, une cellule d'information au public reste active.

Interdits :

- Les stands non alimentaires sur les marchés,
- Les écoles de musique sont fermées,
- Les fonds de coupe en forêt,
- Les assemblées générales des associations,
- Les rassemblements familiaux,
- La pêche,
- Les courses en Allemagne pour les personnes non frontalières,
- Les ventes à domicile.

Autorisés :

- Les réunions des conseils municipaux peuvent se tenir dans le respect du protocole sanitaire ainsi que toutes les réunions nécessaires à la bonne marche des institutions,
- En forêt : Les ventes de bois de chauffage peuvent avoir lieu, un particulier peut récupérer son bois, les professionnels peuvent travailler en forêt,
- Les déchetteries restent ouvertes,
- Les salles des fêtes et salles communales restent ouvertes pour les scolaires uniquement,
- La chasse est autorisée afin de réguler les animaux.

CIRCULATION

Déploiement de la fibre : le chantier mobile dans le village est toujours en cours, merci de faciliter le travail et la sécurité.

Comme vous l'avez remarqué, **la zone de rétrécissement route de Sainte Marie est toujours en place** ; les services du département sont dans l'incapacité de nous donner une date pour la réfection de la chaussée compte tenu d'un litige contentieux. Avec l'arrivée prochaine des périodes enneigées, nous vous recommandons d'aborder cette zone dangereuse avec la plus grande prudence !

D'une façon générale, votre Conseil Municipal attire à nouveau votre attention sur les grands risques d'une vitesse élevée dans notre village, et sur les nuisances qui portent préjudice au calme et au repos de nos concitoyen·nes. Nous ne manquerons pas de revenir sur ces points en 2021 par des échanges et des mesures prises en concertation avec les habitant·es.

CHASSE : CALENDRIER DES BATTUES

Attention, par dérogation **nos chasseurs ont obtenu le maintien de leur activité** durant cette dernière période de confinement, les battues sont donc confirmées. **Par sécurité, merci de différer vos balades et randonnées en dehors de ces plages :**

21 novembre 2020 - 6 et 29 décembre 2020 - 9 et 30 janvier 2021 - 3 février 2021



TRAVAUX

Éclairage public : les jours raccourcissent rapidement et les quelques luminaires en panne laissent dans le noir certaines maisons du bourg. La planification du remplacement de 12 têtes de mâts par des éclairage Leds a pris un peu de retard, et une partie du matériel nécessaire doit arriver encore ces jours prochains. Dès réception du solde, une location de nacelle sera planifiée, l'intervention de notre ouvrier communal devant bénéficier de conditions climatiques garantissant sa sécurité.

Malgré un retard de livraison, **notre nouveau véhicule communal** est à l'œuvre et va nous aider à finaliser les travaux planifiés avant la période hivernale.

C'est ainsi que grâce à une météo clémente l'équipe municipale est venue, la pelle en main renforcer le travail de notre ouvrier communal pour la **mise en place des piquets de déneigement et surtout la remise en état des chemins** des Jardins, chemin des Pins, chemin de la Pépinière, chemin de la Roulaie et chemin du Combattant... avec plus de 30 tonnes de remblais, cailloux et « hérissons ». De quoi protéger nos chemins et y circuler en sécurité cet hiver !

Ce travail de bénévolat s'est prolongé au bas-village par la **mise en place avant la Toussaint d'une clôture électrique sur l'ensemble du pourtour du cimetière interconfessionnel**, afin de le préserver des visites du gros gibier en cette période de fleurissement des sépultures. Un merci particulier à la famille Kletty pour cette initiative ainsi que pour son investissement et encadrement des journées de bénévolat en forêt.

En effet, la présence chaque samedi (hors battues) de petites équipes motivées permet de **mettre en place les pincettes répulsives protégeant les jeunes repousses de sapins** des dents des cervidés.

C'est grâce à ces actions que nous pourrons entretenir et préserver notre patrimoine commun, soyons tous concernés et actifs !

DÉGRADATIONS ET INCIVILITÉS

A l'opposé de ce dévouement citoyen, notre village a rencontré ces derniers mois trop d'actes honteux d'incivilités et de dégradations volontaires que nous ne devons pas tolérer. Ces incivilités ne sont pas toutes à imputer à des mineurs désœuvrés.

Feux de jardin, dépôt d'ordure indiscipliné, chiens errants, casse du mobilier urbain ou des biens communaux, tous ces actes délictueux coûtent cher à chacun des habitants. Bien entendu chaque constat engendre un recours aux Brigades Vertes, une plainte ou une main courante en gendarmerie, mais il faut espérer que la petite minorité à l'origine de ces faits prendra conscience du préjudice causé.

SÉCURITÉ INCENDIE

Devant la recrudescence de demandes d'interventions auprès de notre petite (...mais valeureuse!) équipe de sapeurs pompiers d'Aubure, la commune a souhaité accompagner le renforcement du matériel et la modernisation de l'équipement grâce à l'investissement dans de nouveaux moyens numériques d'interaction avec le SDIS, permettant une meilleure sécurité des alertes et une plus grande réactivité et proportionnalité sur les interventions.

Par ailleurs, une campagne de sécurité des poteaux d'incendies vieillissants a été entamée, 3 ont été remplacés (chemin du Kalblin, route de Sainte-Marie-aux-Mines et route de Fréland).



ÉCOLE : CONSEIL D'ÉCOLE DU 6 NOVEMBRE

Effectifs à la rentrée 2020 : 17 élèves à l'école d'Aubure dans une classe unique répartis comme suit : 3 Petite Section (PS) – 2 Moyenne Section (MS) – 3 Grande Section (GS) – 5 CP – 4 CE1

Pour la rentrée 2021, il est prévu 19 élèves : 5 PS – 4 MS – 3 GS – 2 CP – 5 CE1

Dans le contexte actuel, la sécurité des personnes est au cœur des préoccupations, néanmoins quelques légers travaux d'aménagement sont à planifier pour le confort et la sécurité de nos petits.

Merci de noter que l'adresse officielle de notre école devient dès janvier 2021 : 1 chemin de l'école, 68150 Aubure.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En application des consignes préfectorales, la cérémonie a été tenue à Aubure en petit comité, une gerbe a été déposée par Madame le Maire et le Président des Anciens Combattants afin d'honorer la mémoire des soldats tombés sur le front.

ÉPICERIE À AUBURE

Après d'importants travaux d'aménagement, de mise aux normes et de confort, **l'ouverture est imminente pour le petit commerce alimentaire de proximité et salon de thé par la boucherie Adoneth.**

La date d'ouverture et les horaires vous seront communiqués bien entendu dès que figés.

ZONE DE TRI SÉLECTIF

A votre demande (...générale!) **la Comcom a mis en place un bac supplémentaire de tri sélectif** sur notre emplacement en conservant une levée hebdomadaire, gageons que cela suffise pour notre population de 360 habitants.

Rappel : mais faut-il encore le répéter... Une zone de tri sélectif n'est pas une décharge publique, merci de la garder propre et agréable à fréquenter !!!

PHOTOS AÉRIENNES D'AUBURE

En 2019, des photos aériennes du ont été prises du ciel grâce à un drone. Nous vous proposons de les découvrir et d'en commander des tirages papiers. Selon l'angle de vue, vous y trouverez certainement un cliché pour mettre en valeur votre habitation, ou pour afficher une vue d'ensemble. Un agréable et original cadeau à poser sous le sapin ? **Dès le déconfinement, n'hésitez pas à venir à la mairie et à demander à voir l'album photo.** Vous y trouverez également un bon de commande, à déposer chez Henri Kugler (16 grand'rue à Ribeuville), avec les tarifs d'impression.

DERNIÈRE MINUTE

Faites le plein de Vitamines pour l'hiver grâce à notre Association Jardiner Ensemble à Aubure qui vous propose **une commande groupée d'agrumes Bio** ; contactez vite Catherine Baudoin avant lundi 30/11 !

